



Dossier de l'OHI n° S1/1207 & S3/6000

**LETTRE CIRCULAIRE 19/2024**  
**3 avril 2024**

**ADOPTION DE LA RESOLUTION DE L'OHI –  
EX ABYSSIS AD ALTA - PRIX DE L'OHI POUR EXCELLENCE EN HYDROGRAPHIE**

Référence :

- A. LC de l'OHI 06/2024 du 8 février 2024 – *Demande d'approbation de la résolution de l'OHI – Ex Abyssis ad Alta – Prix de l'OHI pour excellence en hydrographie.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence demandait l'approbation d'une nouvelle résolution de l'OHI - *Ex Abyssis ad Alta - Prix de l'OHI pour excellence en hydrographie*, en application d'une décision prise par le Conseil de l'OHI en 2023 (cf. décision C7/16).

2. Le Secrétariat de l'OHI remercie les 36 Etats membres suivants qui ont répondu à la référence A : Algérie, Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Fidji, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Irlande, Italie, Japon, Jamaïque, Maurice, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Singapour, Royaume-Uni, Suriname, Suède, Thaïlande et Ukraine. Les 36 Etats membres ont tous soutenu l'adoption de la nouvelle résolution de l'OHI.

3. Lors de la publication de la LC en référence, l'OHI comptait 99 Etats membres, dont deux Etats suspendus. Conformément aux dispositions de la Convention relative à l'OHI telle qu'amendée, le nombre minimum de votes favorables requis est de 32. En conséquence, la résolution proposée par l'OHI - Le prix de l'OHI Ex Abyssis ad Alta - pour excellence en hydrographie a été adoptée.

4. Cette résolution de l'OHI est désormais en vigueur et sera prochainement incluse dans la publication M-3 de l'OHI. Pour 2024, en application de cette résolution de l'OHI, veuillez noter que les candidatures doivent être envoyées au Secrétariat ([info@iho.int](mailto:info@iho.int)) **au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024**. Pour plus de facilité, le formulaire de candidature de la référence A se trouve à l'annexe A ci-jointe.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Dr John E. Nyberg  
Directeur

Annexe A : Formulaire de candidature

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**(à faire parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 à [info@iho.int](mailto:info@iho.int))

<b>Informations sur le candidat présenté</b>	
Titre	
Nom de famille	
Prénoms	
Nationalité	
Institution d'origine	
Prix ou distinctions honorifiques	

**Justification de la candidature**

Veillez fournir des détails sur la manière dont le candidat a contribué de manière significative à la poursuite des buts et objectifs de l'OHI, y compris les postes qu'il a occupés ou les activités qu'il a entreprises. Veuillez également indiquer, dans vos propres termes, les raisons pour lesquelles vous estimez que cette personne devrait être mise à l'honneur et reconnue par l'OHI.

Vous pouvez vous inspirer des questions suivantes :

- Dans quel(s) rôle(s) ou domaine(s) le candidat a-t-il excellé ?
- Comment le candidat a-t-il fait preuve d'un service digne d'être reconnu ?
- En quoi la contribution du candidat a-t-elle eu un impact sur un domaine particulier, une localité, un groupe, une communauté ou l'humanité dans son ensemble ?
- Au cours de quelle période le candidat a-t-il apporté une contribution majeure ?
- La contribution du candidat a-t-elle été récompensée ailleurs (par exemple, dans les médias, par d'autres prix, par des groupes professionnels ou d'intérêt, ou par le gouvernement) ?
- Qu'est-ce qui fait que cette personne se distingue des autres ?

<b>Raison et justification de la candidature</b>	
<b>Aval de l'Etat membre qui présente la candidature</b>	
Etat membre	
Signature	
<b>Je certifie que les informations fournies sont, à ma connaissance, exactes. Je suis disposé(e) à fournir des informations et des justifications supplémentaires pour cette candidature, si cela m'est demandé.</b>	
Titre	
Nom de famille	
Prénoms	
Fonction	

**Veillez ajouter ici la justification de cette candidature**